

LISTE DES AMENDES 2024 / 2025

Bruxelles Brabant Wallon

R. S AFTT/FRBTT	Code Amende	Libellé	Tarif prov. (en €)
ORGANISATIONS			
A.4.3	1	Organisation sportive sans autorisation préalable	75,00
INTERCLUBS			
C.2.26.5	2	Absence de marquoirs, par marquoir	10,00
C.3.3	3	Non port de la chemisette du club, par joueur, à charge du joueur	10,00
C.22.31	4	Ordre des joueurs : non correspondance feuille de match / liste de force	
C.22.32		1 ^{ère} infraction :	Avertissement
C.22.33	5	2 ^{ème} infraction et suivantes :	10,00
C.2.5.4	6	Non-présentation d'une carte d'affiliation ou d'une carte d'identité	10,00
C.25.6 / 25.7	7	Un joueur absent lors d'une rencontre interclubs P6/5M – P3D	4,00
C.25.6 / 25.7	8	Un joueur absent lors d'une rencontre interclubs P4/3M – P2D - V	8,00
C.25.6 / 25.7	9	Un joueur absent lors d'une rencontre interclubs P2/1M – P1D	12,00
C.25.6 / 25.7	10	Deux absents / interclubs (fft non prévenu) – Aller P6/5M – P3D	25,00
C.25.6 / 25.7	11	Deux absents / interclubs (fft non prévenu) – Aller P4/3M – P2D	37,50
C.25.6 / 25.7	12	Deux absents / interclubs (fft non prévenu) – Aller P2/1M – P1D	50,00
C.25.6 / 25.7	13	Deux absents / interclubs (fft non prévenu) – Retour P6/5M – P3D	50,00
C.25.6 / 25.7	14	Deux absents / interclubs (fft non prévenu) – Retour P4/3M – P2D	75,00
C.25.6 / 25.7	15	Deux absents / interclubs (fft non prévenu) – Retour P2/1M – P1D	100,00
C.26.2	16	Match non joué lors d'un interclubs : par rencontre, sauf certificat médical rentré dans les 2 jours ouvrables , date de la poste faisant foi	10,00
C.30.6	17	Non-envoi des feuilles d'arbitrage dans les délais prescrits (tarif par feuille et par semaine de retard)	10,00
C.30.8	18	Feuille d'arbitrage incomplètement remplie	10,00
C.30.8	19	Résultats non encodés lors de la prise rapide, par résultat	10,00
C.30.8	20	Feuille de match non encodée, par feuille	10,00
C.33.22	21	Forfait prévenu +48h à l'avance, interclubs, match aller P6/5M – P3D	12,50
C.33.22	22	Forfait prévenu +48h à l'avance, interclubs, match aller P4/3M – P2D - V	18,75
C.33.22	23	Forfait prévenu +48h à l'avance, interclubs, match aller P2/1M – P1D	25,00
C.33.22	24	Forfait prévenu +48h à l'avance, interclubs, match retour P6/5M – P3D	25,00
C.33.22	25	Forfait prévenu +48h à l'avance, interclubs, match retour P4/3M – P2D	37,50
C.33.22	26	Forfait prévenu +48h à l'avance, interclubs, match retour P2/1M – P1D	50,00
C.33.22	27	Forfait prévenu -48h à l'avance, interclubs, match aller P6/5M – P3D	18,75
C.33.22	28	Forfait prévenu -48h à l'avance, interclubs, match aller P4/3M – P2D - V	25,00
C.33.22	29	Forfait prévenu -48h à l'avance, interclubs, match aller P2/1M – P1D	31,25
C.33.22	30	Forfait prévenu -48h à l'avance, interclubs, match retour P6/5M – P3D	37,50
C.33.22	31	Forfait prévenu -48h à l'avance, interclubs, match retour P4/3M – P2D	50,00
C.33.22	32	Forfait prévenu -48h à l'avance, interclubs, match retour P2/1M – P1D	62,50
C.33.22	33	Forfait non prévenu -24h à l'avance, interclubs, match aller P6/5M – P3D	25,00
C.33.22	34	Forfait non prévenu -24h à l'avance, interclubs, match aller P4/3M – P2D - V	37,50
C.33.22	35	Forfait non prévenu -24h à l'avance, interclubs, match aller P2/1M – P1D	50,00
C.33.22	36	Forfait non prévenu -24h à l'avance, interclubs, match retour P6/5M – P3D	50,00
C.33.22	37	Forfait non prévenu -24h à l'avance, interclubs, match retour P4/3M – P2D	75,00
C.33.22	38	Forfait non prévenu -24h à l'avance, interclubs, match retour P2/1M – P1D	100,00
C.34.22	39	Forfait général interclubs, match aller P6/5M – P3D	37,50
C.34.22	40	Forfait général interclubs, match aller P4/3M – P2D - V	50,00
C.34.22	41	Forfait général interclubs, match aller P2/1M – P1D	62,50
C.34.22	42	Forfait général interclubs, match retour P6/5M – P3D	75,00
C.34.22	43	Forfait général interclubs, match retour P4/3M – P2D	100,00
C.34.22	44	Forfait général interclubs, match retour P2/1M – P1D	125,00

C.34.22	45	Troisième forfait interclubs lors des matches aller P6/5M – P3D	37,50
C.34.22	46	Troisième forfait interclubs lors des matches aller P4/3M – P2D	50,00
C.34.22	47	Troisième forfait interclubs lors des matches aller P2/1M – P1D	62,50
C.34.22	48	Troisième forfait interclubs lors des matches retour P6/5M – P3D	75,00
C.34.22	49	Troisième forfait interclubs lors des matches retour P4/3M – P2D	100,00
C.34.22	50	Troisième forfait interclubs lors des matches retour P2/1M – P1D	125,00
C.34.22	51	Forfait général d'une équipe avant le début de l'interclubs P6/5M – P3D	37,50
C.34.22	52	Forfait général d'une équipe avant le début de l'interclubs P4/3M – P2D - V	50,00
C.34.22	53	Forfait général d'une équipe avant le début de l'interclubs P2/1M – P1D	62,50
C.38	54	Frais de déplacement en cas de forfait (sauf codes 10 à 15)	0,40 / km
C.14.4	55	Arrivée tardive d'une équipe (jusque 20h le vendredi)	20,00
C.20.2	56	Un joueur qui dispute la même semaine plusieurs interclubs	10,00
C.18.22	57	Alignement d'un joueur non qualifié	15,00
	58	Forfait non prévu / tardif (moins de 48h à l'avance), tour final	50,00
	59	Forfait non prévu / tardif (le jour même), tour final	75,00
JOUR DE COMPETITION			
C.15.5	60	Demande non faite ou tardive d'une modification	15,00
LISTES DE FORCES			
	61	Non-affichage ou absence dans la salle de jeu	15,00
LOCAUX			
C.2.12.3	62	Non-avertissement ou avertissement tardif d'un changement de local	10,00
C.2.15	63	Ouverture tardive du local	10,00
C.2.1.09	64	Non-affichage ou absence dans la salle du certificat d'homologation	15,00
COMPETITIONS PROVINCIALES			
	65	Absence non prévue, après inscription (+droit d'inscription)	25,00
	66	Absence prévue avant le début de la série (+ droit d'inscription)	10,00
	67	Absence / refus d'arbitrage	15,00
TOURNOIS DE CLUBS			
	68	Absence non prévue, après inscription (+droit d'inscription)	25,00
	69	Absence prévue avant le début de la série (+droit d'inscription)	10,00
	70	Absence / refus d'arbitrage	15,00
E.16.7	71	Absence de marquoir, par marquoir	10,00
E.19.3	72	Dépassement de l'heure de clôture / par heure entamée	15,00
E.21.32	73	Non-paiement des 15% de redevance de la recette du tournoi, endéans les 15 jours à dater de la facture	15,00
E.21.32	74	Non-paiement des 15% de redevance de la recette du tournoi, endéans les 30 jours à dater de la facture	37,50
E.21.32	75	Non-paiement des 15% de redevance de la recette du tournoi, après 2 ^{me} rappel et endéans les 45 jours à dater de la facture	50,00
	76	Ouverture tardive du local (doit être ouvert au minimum 1h avant l'heure du début de la compétition, indiquée à l'horaire publié)	50,00
	77	Annulation d'un tournoi – de 15 jours avant la date de l'événement (sauf force majeure)	50,00
	78	Annulation d'un tournoi – de 2 jours avant la date de l'événement (sauf force majeure)	100,00
INTERCLUBS JEUNES			
	79	Forfait non prévu	30,00
	80	Forfait prévu moins de 48h à l'avance	20,00
	81	Forfait prévu plus de 48h à l'avance	10,00
ADMINISTRATION			
	82	Envoi tardif des documents administratifs	25,00
	83	Non-paiement d'une facture dans les délais	15,00
	84	Absence à l'Assemblée Générale Statutaire	75,00
	85	Absence à l'Assemblée Générale Sportive	75,00

DROITS D'INSCRIPTION			
	Interclubs, par équipe :	seniors	17,50
		vétérans	12,50
		jeunes	8,00
	Championnats provinciaux seniors et vétérans :	simples	4,00
		doubles, par équipe	8,00
	Championnats provinciaux jeunes :	simples	3,00
		doubles, par équipe	6,00
	Critérium provincial :	seniors	7,50
		vétérans	6,00
		jeunes	3,00
	Coupe BBW :	par équipe	10,00
CARTES JAUNES			
Comptabilisation cumulée par saison sportive		1 ^{ère} carte	10,00
		2 ^{ème} carte	20,00
		3 ^{ème} carte	40,00
		4 ^{ème} carte	80,00
		5 ^{ème} carte et suivantes	160,00
INDEMNITE ARBITRAGE / JUGE-ARBITRAGE			
Par saison sportive et par A ou JA manquant,			
si le club ne répond pas aux exigences de fourniture d'arbitres et/ou juge-arbitres			
1 A ou JA actif pour un club de + de 40 membres et 2 A ou JA actifs pour un club de + de 120 membres	Si l'équipe première du club évolue en :	Super Division	160,00
		Nationale	140,00
		Régionale	120,00
		1 ^{ère} Provinciale	100,00
		2 ^{ème} Provinciale	80,00
		3 ^{ème} Provinciale	60,00

Toute réclamation en cours de saison pour ce qui concerne les amendes provinciales est à envoyer exclusivement au trésorier c/o Didier Tourneur, rue de la Royale Harmonie 1, 1420 Braine-l'Alleud – par courrier ou par e-mail (transmission écrite obligatoire). Les réclamations pour les amendes du premier tour sont à rentrer chez le trésorier provincial avant le 1^{er} janvier 2025 ; toute réclamation rentrée hors délai ne sera pas traitée.